



SAS NANTES COORDINATION SECURITE - NCS
14, rue Jan Palach Z.A. de la Lorie
44800 SAINT HERBLAIN
Tél. : 02 40 59 35 42 / Portable : 06 07 73 65 51
Email : ncs.formation@orange.fr
Site Internet : www.ncs-formation-amiante.fr



Réf. : PRGPLOMBPOC1

ANNEXE 1 : PROGRAMME

FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB

ENCADRANT

Objectifs de la formation : Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication.
Maîtriser et organiser la prévention du risque : diagnostic avant travaux, procédures d'intervention et modes opératoires, mesures d'urgences.
Maîtriser les aspects juridiques liés au risque plomb : responsabilités civiles et pénales, applicables au droit du travail, santé publique et environnement.

Programme de la formation : « *Le contenu de la formation est défini à l'article R 4412-87 du Code du Travail* »

Principales sources de pollution

Déterminer l'origine du risque

- Sources de la pollution au plomb

Causes et pathologies dues au plomb

- Formes et voies d'intoxication
- Effets immédiats et différés de l'intoxication au plomb

Prévention médicale, surveillance médicale

- Reconnaissance des maladies professionnelles / Surveillance médicale

Equipements de protection individuelle

- Procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Enjeux juridiques associés au risque plomb

Diagnostic plomb

- Identifier les types de diagnostics
- Exploiter les informations d'un diagnostic

Organiser les Interventions en présence de plomb

- Méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux

Le contenu aborde les recommandations IINRS (ED 6374).

Personnel concerné : Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque « plomb »

Conditions préalables : La formation préalable est conditionnée à la présentation à l'organisme de formation d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur.



Pré-requis :

Maîtriser la langue Française (lu et écrit)

Méthodes et Moyens pédagogiques :

- Salle de cours et Plate-forme pédagogique situées à SAINT HERBLAIN (44)
- Exposition à l'aide de matériel audiovisuel et matériel de démonstration.
- Participation des stagiaires.

Intervenants : Coralie QUELMÉ ou Gérard QUELMÉ

Durée : 2 journées (soit 14 heures)

Nombre de stagiaires : 10 stagiaires maximum par session

Horaires : Matin : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Documents remis aux stagiaires : Tout document relatif aux méthodes d'exécution

Sanction de la formation :

Une attestation de fin de formation nominative est délivrée suite à la formation.

Forfait par Stagiaire pour les 2 journées : 500,00 Euros H.T.